



## LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY

### **Appel D'offres Rechargement MG-20b (9 800 tonnes approximativement)**

La **municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley** désire obtenir des offres d'entreprises qualifiées pour la **fourniture et la pose de granulats du type MG-20b** afin de procéder au rechargement de la chaussée sur plusieurs chemins dans la municipalité.

Les travaux requis devront être exécutés conformément aux exigences du cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports (édition 2008). L'entrepreneur devra ainsi faire la mise en forme de la chaussée, c'est-à-dire éliminer la planche à laver, refaire le bombement de la chaussée en lui donnant une pente d'au moins 3%, refaire les devers et éliminer les andains. L'entrepreneur devra épandre le gravier sur une largeur maximale de huit (8) mètres et éviter que le gravier ne se retrouve dans les fossés.

**On peut se procurer les formules de soumissions et/ou tout autre document auprès du Système électronique d'appel d'offres (SEAO).**

Toute soumission devra être en tout point conforme aux instructions à défaut de quoi, elle devra être rejetée. Cette soumission doit parvenir au bureau du directeur général dans une enveloppe scellée portant la mention « **Rechargement de la chaussée** » avant 11 h, le 2 mai 2011. Les soumissions seront ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

Le prix sera à la tonne et comprendra la fourniture des matériaux, le concassage, le chargement, la pesée, le transport, l'épandage, le régilage et la compaction. Le matériau granulaire de type MG-20b utilisé en fondation devra être conforme à la norme BNQ 2560-114 « Travaux de génie civil – Granulats », « Partie II : Fondation, sous-fondation, couche de roulement et accotement » après compactage.

La municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley ne s'engage aucunement à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter l'inspecteur de voirie de la municipalité, monsieur Roger Bilodeau, par téléphone au 819-843-1935 ou par télécopieur au 819-843-8527.

Donné à Sainte-Catherine-de-Hatley ce 15 avril 2011